



HAL
open science

L'intégrité comme identité

Sylvie Pouteau

► **To cite this version:**

| Sylvie Pouteau. L'intégrité comme identité. Cadmos, 2006, 9, pp.57-73. hal-04198524

HAL Id: hal-04198524

<https://hal.inrae.fr/hal-04198524>

Submitted on 7 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Sciences Philosophie

Sylvie Pouteau

L'intégrité comme identité

Le thème de l'identité au travers du double, du sosie, est récurrent depuis l'Antiquité. Il existe maintes versions du mythe d'Amphitryon et Sosie depuis Plaute¹ pour attester la fascination qu'il n'a depuis lors cessé d'exercer. Au cours des dernières décennies, la question de l'identité a pris une importance croissante dans la vie publique, visible non seulement dans une montée des mouvements sociaux, mais aussi dans les développements de la science. On pensera par exemple aux débats sur le clonage qui donnent un nouveau tour au mythe de Sosie. Mais au delà de son usage premier pour qualifier la personne humaine, la notion d'identité a acquis une place importante dans la science visant à étudier le vivant, c'est-à-dire la biologie. Il n'est ici plus seulement question de l'homme en tant que personne,

1. Plaute, *Amphitryon*, Paris, Flammarion, 1998.

individu, ou groupe humain, mais de tout être vivant, de toute unité biologique, des membres, organes, tissus, cellules, compartiments sub-cellulaires, et jusqu'aux édifices moléculaires. On pourra s'interroger sur la part d'anthropomorphisme que recouvre la notion d'identité dans son usage en biologie et en retour, du fait de l'autorité accordée à la science pour témoigner du réel, sur la projection biologique qui s'exerce ainsi sur la perception que l'homme a de lui-même et d'autrui, associée à une matérialisation de l'identité. Ces questions – et les débats qu'elles suscitent en matière d'éthique concernant les applications technologiques de la science – reposent en partie sur l'équivocité de la notion d'identité. Cette ambivalence du soi oscillant entre le même et l'autre a été dépeinte avec beaucoup de profondeur par Paul Ricoeur², sur qui je m'appuierai pour aborder la question de l'identité propre du vivant.

I – Le soi entre l'autre et le même

Le terme identité dérive du latin *identitas*, *idem*, qui veut dire le même. Il est donc logique que son sens premier qualifie la « mêmété » (en grec *homos*/semblable et *isos*/égal), c'est-à-dire le rapport de similitude parfaite ou d'égalité entre deux entités. Un deuxième sens caractérise la permanence d'une entité au cours du temps. Un troisième sens enfin est relatif au soi et désigne ce qu'une entité présente de proprement spécifique, de particulier, et d'unique permettant de l'individualiser³. Alors qu'au premier sens, on cherche à rassembler des entités comme mêmes, le troisième sens vise à distinguer, à singulariser une entité pour elle-même. Le double s'est ainsi immiscé jusque dans la sémantique et c'est sur cette dualité que se pérennise la confusion sur la notion d'identité. Puisque de façon étonnante la langue française ne recèle aucun terme pour désigner la « soi-ité » (*selfhood* en anglais, *Selbstheit* en allemand), Paul Ricoeur a

eu recours à un néologisme, l'ipséité du latin *ipse*⁴. Pourtant, les termes dérivés de la racine grecque correspondante (*autos*/soi-même, en soi et dans une moindre mesure *idios*/propre, particulier) ne manquent pas - on pensera en particulier à autonome, c'est-à-dire ce qui se gouverne par ses propres lois, terme directement importé du grec, ou à des constructions plus récentes telles qu'auto-auto-organisation. Au sens où Ricoeur l'emploie, l'ipséité concerne avant tout la personne humaine dans sa réflexivité, son identité narrative. Mais je tenterai de montrer ici qu'elle peut également servir pour penser la « soi-ité » dans le monde vivant en général, une identité du vivant autonome, auto-déterminée, centrée sur le soi et non sur le même comme semblable, ou sur la conformation à un modèle.

On ne pourra parler d'identité sans faire référence à l'autre. L'autre comme antonyme du même et du soi (en grec *hétéros* et *allos* respectivement) se présente comme un miroir dans lequel l'identité est lue en creux, en négatif. L'alter-ego est un autre qui est un même, ce qui lui vaut toute notre sympathie. Mais c'est un cas d'exception, le plus souvent l'autre inspire des degrés variables d'aversion. Une aversion qui s'exprime envers l'étranger (à une catégorie de mêmes), l'hétérogène, le composite, la chimère et le mélange - on pensera en particulier à l'hybride, du latin *hybriditas* (de sang mêlé) et dérivé du grec *ubris* (orgueil démesuré, outrage), et finalement l'anormal, le mutant, le monstre. L'altération est une dégradation, non une transformation potentiellement positive. *L'alter*, l'autre n'est valorisé qu'à partir du moment où il s'applique à soi-même : selon les termes de Ricoeur, soi-même ne peut être conçu que comme, en tant qu'un autre⁵. L'altérité trouve alors sa pleine expression, reprise dans la notion d'alter-mondialisation qui, au-delà du rejet d'une uniformisation mondiale, s'affirme comme une identité-ipséité. C'est l'« altérisation », la différenciation qui permet de qualifier la « soi-ité ». Selon

2. Paul Ricoeur, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990

3. L'ordre d'apparition des trois sens d'identité est celui du dictionnaire Larousse.

4. Ricoeur, *op. cit.*

5. Ricoeur, *op. cit.*

qu'il s'agit de mêmeté ou d'ipséité, la place de l'autre est donc radicalement différente; par suite logique, la permanence temporelle, qui fonde la notion d'identité, ne saurait être conçue dans les mêmes termes dans les deux cas (cf. § VI).

II – Le même : des catégories générales et des gènes

Lorsque fut initié au Moyen-Age le débat sur les catégories générales, ou universaux, entre tenants d'une réalité en soi ou essence (Réalisme) et partisans d'une dénomination conférée par l'esprit humain (Nominalisme), c'était déjà en germe la confrontation entre mêmeté et ipséité qui s'amorçait comme une préfiguration de la question de l'identité⁶. Par exemple, la notion de chien en tant que catégorie générale a-t-elle une réalité en soi ou bien n'y a-t-il que des entités particulières dont les ressemblances permettent le regroupement sous un seul nom, un même concept ? L'identité chien existe-t-elle en tant qu'ipséité ou bien seulement de mêmeté ? Reprise sur un autre mode par le Constructivisme (les catégories générales sont des constructions intellectuelles), la thèse nominaliste semble bien l'avoir emporté, ouvrant la voie à la biologie-nomenclature - une discipline qui nomme, ordonne et construit des liens de signification causale.

Des générations de naturalistes vont s'employer à collecter, répertorier les êtres vivants et à trouver des critères et règles pour les classer en règnes, ordres, familles, classes, genres, espèces, etc. Il s'agit d'un effort descriptif qui ne préjuge aucunement de la réalité des catégories ainsi établies. Il relève plus de la cartographie, du découpage et du balisage d'un paysage et de ses objets, que d'une réelle pénétration à l'intérieur d'éventuels principes sous-jacents. L'autre et le même sont les ressorts de cette entreprise. Le même étant ici simplement un semblable, un homologue, c'est-à-dire un autre ressemblant

6. S. Pouteau, « Food democracy: the other legitimate factors and the cultural power », in *EurSafe 2003 : Ethics as a dimension of agrifood policy*, éd. P. Rainelli, France, p. 43-46.

et assimilable selon une hiérarchie de critères. Avec l'apparition du transformisme et de l'idée d'évolution, la classification franchit un nouveau cap : ce n'est plus seulement une œuvre de cartographie, mais de généalogie, de filiation dans laquelle chaque phylum a un statut semblable à celui d'un individu descendant d'une lignée parentale.

Dès lors, la représentation d'un monde une fois créé et fixé n'est plus tenable : la création du monde s'accomplit sous nos yeux, s'individualisant toujours plus dans la différenciation et la complexification. L'idée d'évolution aurait donc pu inciter à s'intéresser au variable, au malléable. Mais il n'en est rien, la stéréotypie, la permanence des catégories en descendance a continué d'exercer un pouvoir d'attraction dominant. Du mythe d'un monde créé n'a été soustraite en fait que l'idée d'une réalité en soi des catégories du vivant. Une fois admis le postulat de l'animal machine⁷, l'entreprise de découpage du réel se poursuit alors à des échelles de plus en plus petites à la recherche des constituants assurant la détermination et la permanence du même, substrats génétiques de l'hérédité. Après l'ère de la morphologie, de l'histologie, de la cytologie, les espèces moléculaires deviennent de nouveaux objets d'inventaire au XX^e siècle. La révolution de la génétique moléculaire assigne avec une autorité toujours accrue - actuellement marquée par le développement massif de la génomique et des autres méthodes de profilage « omique »⁸, le rôle de porteurs d'identité à l'ADN et aux gènes. À l'aune génétique, toute organisation biologique se voit dotée d'une identité : identité cellulaire, tissulaire, etc. Avec l'ADN, une substance quasi-minérale et

7. Cf. Descartes, *Discours de la Méthode*.

8. Les méthodes de profilage « omique » comprennent en particulier la génomique, la transcriptomique, la protéomique, et la métabolomique : elles visent l'inventaire systématique de tous les composants chimiques – gènes et autres séquences d'ADN, produits transcrits des gènes, protéines, et autres substances du métabolisme dit « secondaire » respectivement – ainsi que l'interprétation de leurs activités et interactions multiples.

capable de se conserver pendant des millénaires, on ne pouvait mieux attendre pour servir de support au même et assurer sa permanence en descendance.

Non seulement l'identité se trouve ainsi matérialisée et réduite à un segment du vivant, mais elle nous livre une nouvelle lecture du réel. Ce n'est plus une lecture directe, perceptible, mais une lecture abstraite, conceptuelle, dans laquelle les frontières entre catégories s'estompent dans un continuum privé de repères intelligibles à nos sens. De qualitative et fondée sur l'analogie – pierre d'angle de la morphologie inventée par Goethe⁹, la gradation entre catégories biologiques est devenue quantitative, ancrée dans l'analyse de séquences d'ADN. Cette situation paradoxale n'est toutefois pas sans intérêt. L'interrogation qu'un tel continuum suscite pourrait enfin donner toute son ampleur à l'idée d'évolution : celle d'un monde traversé par un vaste flux de transformation, emporté par une dynamique incessante de variations et de métamorphoses, d'« altérisation » et d'individualisation. En atteignant les limites de l'identité-mêmeté, on est conduit au seuil de l'identité propre – ipséité pour la personne humaine, « soi-ité » pour les autres êtres vivants. Mais le passage ne sera possible qu'à condition de prendre enfin la pleine mesure des implications de l'évolution pour notre représentation du monde, appelant un renouvellement de la biologie.

III – Le narrateur et le corps médiateur

Du point de vue du narrateur, l'identité propre se décline comme un « je suis moi-même (un je en soi) », dont le cogito est une version. Cette expression couvre le même – le narrateur est égal à lui-même en se nommant toujours « je », la continuité temporelle – « suis » est un présent permanent, et le soi – « moi-même » exprime une réflexivité absolue et unique. Ce moi-même pense, ressens et agit. Il pense bien sûr, sans quoi il n'y aurait pas de conscience narrative ni de res-

9. H. Bortoft, *La démarche scientifique de Goethe*, Paris, Triades, 2001 ; et R. Steiner, *Goethe, le Galilée de la science du vivant*, Montesson, Novalis, 2002.

ponsabilité morale. Il ressent et c'est en cela qu'il fait l'expérience la plus intime de lui-même. Il agit enfin, c'est-à-dire qu'il se manifeste au monde et sort ainsi du domaine privé, subjectif de la pensée et du sentiment pour entrer dans la sphère publique, objective/ante, de l'interaction avec autrui. Cette manifestation extérieure passe par une matérialité, un substrat du je, c'est-à-dire un corps. La première manifestation est se porter au monde, ou encore naître avec un corps¹⁰. Ensuite, avec des degrés croissants d'intentionnalité et de responsabilité, se manifester devient se mouvoir (attitudes, comportements, etc.), parler (émettre des sons, articuler des idées, etc.), et enfin agir délibérément (diriger sa pensée et ses actes).

Si l'on quitte le point de vue du narrateur – où l'on est par nécessité dans le registre de l'humain – pour entrer dans celui du témoin de l'identité d'autrui – qui peut alors être celle de tout être vivant, animaux et plantes, ou même cellules – on ne peut alors confronter le soi que de l'extérieur en tant que manifestation. La question se pose de savoir s'il est possible de faire aussi l'expérience intérieure du soi d'autrui, c'est-à-dire la reconnaître et la respecter, sans que le témoin ne se projette dans l'espace du « je » resté vacant, aboutissant à une anthropomorphisation du vivant. De par une inclination mentale à ne percevoir que des contingences et non des essences, la modernité répond clairement par la négative à cette question, non sans paradoxe toutefois. Le témoignage est de fait objectivé par une réduction à la part visible, tangible, et matérielle d'une entité : le corps et ses attributs, traits, et caractères. Mais en dépit de sa contingence – toute organisation biologique serait le fruit du hasard, le vivant reste métaphoriquement doté d'intentionnalité : les organismes, les cellules ont des « stratégies » (d'adaptation, de survie, etc.), les gènes eux-mêmes ont leurs desseins¹¹. Le corps-identité, qu'on le veuille ou non, ne

10. Le registre des naissances, avec l'attribution de noms propres, est une première forme d'identification des personnes.

11. « les individus sont des artifices inventés par les gènes pour se reproduire » in P. H. Gouyon *Les harmonies de la Nature à l'épreuve de la biologie*, INRA, 2001, p. 38.

peut confondre notre intuition que l'existence d'un monde intelligible – condition à l'élaboration d'une démarche de connaissance, ne peut être dénué d'intelligence, c'est-à-dire d'essence, d'un soi propre non réductible au je de notre témoignage humain, aussi scientifique soit-il.

IV – Ordre public et confusion morale

Le sens commun est aussi celui qui doit avoir valeur juridique, au service de l'ordre public – la fonction du droit. Le corps-identité répond ainsi à une nécessité juridique : l'identification des personnes et des organismes vivants. Pendant longtemps, la proximité sociale a servi d'identificateur de la personne humaine, ce n'est qu'à des époques plus récentes que des marqueurs biométriques ont été mis en usage, l'empreinte digitale, la cartographie de l'iris, et enfin des marqueurs moléculaires avec les tests ADN, visant aussi bien à reconnaître un criminel qu'un lien de filiation¹². Pour les autres êtres vivants, l'unité d'identification n'est en général pas l'individu (sauf dans le cas des reproducteurs de races animales), mais l'espèce, l'éco-type, la race animale, la variété ou cultivar végétal, et la souche microbienne. Dans les domaines médical, alimentaire, et agronomique, l'authentification, l'attestation, et la certification sont des pré-requis pour la garantie d'une qualité, d'une innovation, d'un droit de propriété ou d'une restriction d'usage (brevet). Pour la modernité, le monde – y compris le vivant – est à la fois une matérialité et une marchandise, en d'autres termes non moins éloquents pour ce qui concerne la biodiversité : un « patrimoine » de l'humanité constitué de « ressources génétiques ». L'identification sert donc avant tout des objectifs marchands, la science faisant office d'autorité pour asseoir les décisions politiques¹³. Les questions économique-politico-juridiques et scientifiques se trouvent ainsi inter-mêlées, confortant une

« biologisation » mécanistique du domaine social et une politisation de la biologie.

L'exemple du concept d'équivalence en substance illustre en quoi l'identification légale contribue à réduire l'identité à un matériau constitué de substances physico-chimiques dont la composition est le critère analytique de description¹⁴. Ce concept créé pour l'évaluation des nouveaux aliments dérivés d'organismes génétiquement modifiés (OGM) – des plantes (PGM) jusqu'à aujourd'hui – est basé sur la comparaison avec des aliments traditionnels de consommation¹⁵. L'équivalence, relevant de l'identité-mêmeté, est en fait une contorsion sémantique entre le distinct – pré-requis pour la revendication d'une innovation pouvant faire l'objet d'un brevet – et le même, ou du moins le semblable, le familier – facteur nécessaire pour favoriser l'acceptation de consommateurs globalement réfractaires aux PGM. Si la réflexion sur l'équivalence en substance s'efforce avant tout de définir les conditions de comparaison – en particulier par le profilage moléculaire permettant l'inventaire de diverses espèces chimiques, les moyens de détection et les niveaux acceptables de contamination pour la réglementation, elle ne dit rien sur l'établissement des normes qui autorisent à établir qu'un PGM est à la fois distinct et semblable.

Paradoxalement, la matérialisation de l'identité propre et sa réduction à des déterminants moléculaires, visant à une identification de plus en plus précise, effacent en réalité les frontières entre catégories du vivant et entre matière et vivant. Elles aboutissent finalement

14. S. Pouteau, « Beyond substantial equivalence : Ethical equivalence », *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*, 2000, 13, 273-291 ; S. Pouteau « Substantial equivalence and ethical equivalence : contrasting approaches », in *Genetic engineering and the intrinsic value and integrity of animals and plants*, éd. Heaf D. et Wirz J., Ifgene, Grande Bretagne, 2002, p. 107-112

15. OECD (1993) « Safety Evaluation of Foods Derived by Modern Biotechnology – Concepts and Principles ». Rapport, Paris. Schenkelaars Biotechnology Consultancy (2001) *GM food crops and application of substantial equivalence in the European Union*. Rapport au Dutch Foundation “Consument and Biotechnologie”, Pays-Bas.

12. voir l'exposition à la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris: *Biométrie : le corps identité*, 29 novembre 2005 - 5 novembre 2006.

13. M. Callon, P. Lascoumes, Y. Barthe, *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001.

à une dissolution de la « soi-ité » dans la multiplicité physico-chimique, heurtant ainsi notre sens de l'indivisibilité et de l'inaltérabilité du soi. Avec les possibilités avérées ou promises des biotechnologies, elles font naître autant d'espoirs d'amélioration que de peurs de transgression, nourrissant des questionnements éthiques de plus en plus nombreux. De la confrontation entre une essence inaltérable et un matériau transformable, l'intervention technologique donne corps à un monstre improbable, un hybride mi-être vivant mi-objet qui modifie complètement notre paysage psycho-spirituel et notre représentation de nous-mêmes. OGM, xéno-greffes, clones sont les nouveaux horizons de l'espace social en mutation.

Le corps est malléable, mais l'identité propre peut-elle être remodelée de l'extérieur, par autrui ? L'identité étant a priori ce qui appartient à soi et soi seul, peut-on appeler « moi » un autre que soi, comme Sosie dans l'Amphitryon de Plaute et de Molière¹⁶ ? La possibilité d'une copie de soi par un autre fait exploser la personne humaine, qui dès lors ne serait plus un soi mais un « nous ». La question est loin d'être anecdotique : on sait les problèmes d'identité réciproque que pose la gemmellité chez les environ 1 % de vrais jumeaux (homozygotes) existant de par le monde. Dans le cas des animaux et des plantes, le clone n'est qu'un prolongement de l'uniformisation des variétés et des races domestiquées, promue en particulier par la révolution verte. La reproduction clonale est certes naturelle chez beaucoup de végétaux, mais son application à grande échelle – par micro-propagation *in vitro* par exemple – ainsi que les contraintes imposées par la réglementation – en particulier le système DHS¹⁷ –

16. Plaute, *op. cit.* ; Molière, *Amphitryon*.

17. Le système DHS (Distinction, Homogénéité, Stabilité) sert de référence pour toute inscription d'une variété végétale au catalogue officiel, procédure indispensable à la commercialisation de semences et de plants : la distinction, assimilable à une identité-« soi-ité », vient toujours comme premier critère pour qualifier une innovation ; l'homogénéité et la stabilité quant à elles s'opposent au variable et relèvent de l'identité-mêmeté et de sa permanence temporelle pour garantir une uniformité spécifique et fixée.

ont accéléré l'érosion de biodiversité des espèces cultivées, également inévitable avec la production de PGM. Chez les animaux, le recours à l'insémination artificielle a pris des proportions considérables, au point où la quasi-totalité du cheptel bovin européen descend d'une poignée seulement de reproducteurs mâles. Replacé à l'échelle d'identité des végétaux et des animaux, le clone dans ses manifestations diverses menace l'existence même des espèces qui sont les chefs-d'œuvre de l'inter-communauté élaborée entre l'homme et les autres vivants depuis le Néolithique. À l'heure où se produit ce qui sera sans doute la sixième grande extinction des espèces de l'histoire du vivant, il devient urgent de comprendre que la contrainte mécanistique d'uniformité en vigueur n'est en rien conforme à la nature du vivant et aux besoins d'une agriculture durable.

V – L'autre : des mosaïques et des caractères acquis

L'accent mis sur l'identité-mêmeté – dont on a vu qu'elle relève encore d'une vision d'un monde une fois créé, fixé, a contribué à favoriser des schémas déterministes d'explication du vivant selon la métaphore d'un programme génétique ou plan d'architecte (*blueprint* en anglais, *bauplan* en allemand). Ces schémas comparables à des plans de construction de modèles réduits ont l'avantage de rendre compte d'une permanence, d'une stéréotypie des formes et des espèces. Mais elles sont incapables de décrire un monde vivant en gestation, en création, en devenir, c'est-à-dire un monde variable, changeant, plastique et innovant. Chaque entité vivante est unique, cette singularité ne fondant pas nécessairement les bases d'une individualité au sens où l'on entend ce terme pour l'homme, mais donnant corps à l'idée d'une auto-détermination, d'une auto-organisation, d'une autonomie du vivant¹⁸.

Voir Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants (GNIS), http://www.gnis.fr/pages/frame3_0.htm.

18. G. N. Amzallag, *L'homme végétal, pour une autonomie du vivant*, Paris, Albin Michel, 2002.

Où que l'on pose les yeux, le vivant se présente comme un patchwork, une mosaïque de formes variables, hybrides, fluctuantes, asymétriques. Le végétal est par excellence le domaine des formes floues, mi-feuille/mi-tige ou mi-pétale/mi-étamine. Il abonde en transitions progressives, en particulier dans la séquence des feuilles successives et des organes floraux dont l'observation a conduit Goethe à formuler la thèse de la métamorphose des plantes¹⁹. Dans cette multiplicité, cette diversité, une identité se dessine dans la permanence, celle de la feuille comme forme primordiale ou archétype (en allemand *Urpflanze*) de la plante. Dans la continuité de Goethe, le « flou » végétal a été largement documenté²⁰, inspirant en particulier la morphologie continuiste de Rolf Sattler²¹, qualifiée de dynamique par opposition à la morphologie classique, figée dans des structures une fois établies. Chez les animaux, dont la croissance n'est pas séquentielle et additive comme chez les plantes, les variations sont en général plus subtiles, par exemple les asymétries fluctuantes faisant apparaître des disparités dans le développement bilatéral²². À des niveaux d'échelles inférieurs, on trouve également une très grande flexibilité des édifices moléculaires, qui se forment en général par auto-assemblage et peuvent exister sous différents états alternatifs²³. Les fonctions

19. J. W. Goethe, *La métamorphose des plantes*, Paris, Triades, 2003.

20. R. Classen-Bockhoff, « Plant morphology : the historic concepts of Wilhelm Troll », Walter Zimmermann and Agnes Arber ». *Annals of Botany* 88, 1153-1172, 2001. R. Rutishauser, B. Isler « Developmental genetics and morphological evolution of flowering plants, especially bladderworts (*Utricularia*) : fuzzy arberian morphology complements classical morphology », *Annals of Botany* 88, 1173-1202, 2001.

21. R. Sattler, « Classical morphology and continuum morphology : opposition and continuum », *Annals of Botany* 78, 577-581, 1996.

22. Y. B. Malashichev, R. J. Wasserung, « Left and right in the amphibian world: which way to develop and where to turn ? », *BioEssays* 26, 512-522, 2004.

23. M. Laurent, N. Kellershohn, « Multistability : a major means of differentiation and evolution in biological systems », *TIBS* 24, 418-422, 1999. R. J. Greenspan, « The flexible genome », *Nature Reviews Genetics*, 2, 383-387, 2001. C. Dennis, « Altered states », *Nature* 421, 686-688, 2003.

protéiques recèlent un certain degré d'indétermination, pouvant dans une certaine mesure se substituer les unes aux autres, phénomène qualifié de dégénérescence²⁴. Même au niveau génétique, l'uniformité n'est pas de règle, les organismes vivants se révélant être des chimères génétiques tant au niveau de leurs séquences d'ADN que de l'expression aléatoire des gènes²⁵.

Outre ce foisonnement des formes et des états, les systèmes biologiques sont aussi modelés continuellement par l'environnement dans lequel ils évoluent²⁶. Là encore, les plantes sont des observatoires privilégiés pour constater la contingence et la plasticité environnementales du développement biologique²⁷. À la différence de l'animal, mobile et centré sur lui-même, le végétal est fixé, totalement ouvert sur le milieu. Sa plasticité aux conditions géo-climatiques, éco-régionales, sont parfois extrêmes au point où des taxonomistes avertis peuvent se méprendre sur l'identité d'un échantillon. Enfin, les exemples ne manquent pas pour montrer que les modifications induites par le milieu rencontré peuvent se transmettre parfois sur plusieurs générations²⁸. La théorie transformiste de Lamarck – admettant une capacité des organismes vivants à induire spontanément des changements pour s'adapter au milieu rencontré – trouve dans ces phénomènes un certain écho. Peut-être la théorie de Lamarck portait-elle en germe la

24. G. M. Edelman, J. A. Gally, « Degeneracy and complexity in biological systems » *PNAS* 98, 13763-13768, 2001.

25. A. Paldi, « Stochastic gene expression during cell differentiation : order from disorder ? » *Cell. Mol Life Sci.* 60, 1775-1778, 2003. H. Pearson, « Dual identities », *Nature* 417, 10-11, 2002. E. Check, « Patchwork people », *Nature* 437, 1084-1086, 2005.

26. P. Bateson et al., « Developmental plasticity and human headline », *Nature* 430, 419-421, 2004.

27. S. E. Sultan, « Phenotypic plasticity in plants : a case study in ecological development ». *Evol. Dev.* 5, 25-33, 2004.

28. G. N. Amzallag, « Plant evolution: towards an adaptive theory », in *Plant Response to stresses: from hormone to genome reorganisation*, éd. Lerner H. R., Marcel Dekker, New-York, p. 171-245, 1999.

promesse d'une vision véritablement dynamique de l'évolution. Peut-être aussi menaçait-elle de renverser trop rapidement notre vision d'un monde ordonné et fixe. C'est peut-être une des raisons pour laquelle la théorie de Darwin – postulant que les espèces évoluent par variation aléatoire puis sélection par le milieu – s'est imposée jusqu'à aujourd'hui, car elle permettait au moins provisoirement de concilier l'idée d'évolution avec l'antique vision du monde.

VI – Le soi : de la promesse tenue à l'intégrité

L'« altérisation », la différenciation par laquelle s'édifie l'identité propre repose sur des négations, des crises successives, que l'on peut qualifier de sectaires au sens premier du terme. Tel le petit enfant qui commence par dire non avant de pouvoir se nommer, ou l'adolescent(e) qui rejette son éducation, le vivant procède de ruptures en discontinuités au cours de son développement. En devenant un autre, le vivant se centre en soi et conquiert son identité. C'est une œuvre d'assimilation faite d'interactions et d'échanges incessants, et non seulement d'opposition. Cette construction d'identité est inséparable d'une socialisation, d'interactions entre entités cellulaires, entre organismes, avec le milieu. L'identité ne se définit pas seulement en creux par rapport à autrui : à chaque étape, c'est un autre vis-à-vis de soi qui apparaît dans une dynamique incessante d'émergences. C'est là une autre nuance à chercher dans la formule de Ricœur « soi-même comme un autre »²⁹.

La permanence temporelle est au carrefour de la confrontation entre le même et le soi. Tant que l'identité est définie par un substrat, la permanence reste liée à la constance des caractères, à la mêmeité, et à la configuration d'un monde essentiellement figé. Ceci ne signifie pas pour autant que la « soi-ité » soit de nature strictement immatérielle. Mais sa permanence étant assurée, non par une constance, mais par un maintien de soi dans le changement, elle ne peut être

trouvée dans un inventaire aussi exhaustif soit-il des constituants d'une entité. Pour Ricœur, cette continuité ininterrompue de l'ipséité dans le changement se décrit comme « tenir parole », ou « tenir promesse »³⁰. Quels que soient les changements durables de caractères engagés, les discordances et les ruptures, la parole tenue est ce qui dans une histoire, telle une intrigue littéraire, rend l'identité corrélatrice à cette histoire – une identité fondamentalement dynamique et non gravée dans le marbre. L'autre qui sans discontinuer se mêle au même est une altérité assumée, intériorisée. Le caractère acquis est ainsi à l'*ipse* ce que le caractère inné est à l'*idem*.

Tenir parole, c'est être comptable de ses actes. Cette définition de l'identité propre nous renvoie à son caractère éthique. L'identité est une éthique, ce qui fonde la dignité de l'individu, sa valeur intrinsèque – valeur inhérente, en soi, c'est-à-dire son intégrité. Si Kant avait réservé la notion de dignité (en allemand *Würde*) à la personne humaine, l'expression « *Würde der Kreatur* » – en français « valeur intrinsèque des organismes vivants », en anglais « dignity of creation » – est plus récemment apparue comme préoccupation morale vis à vis des animaux et des plantes dans le texte de la Constitution suisse³¹. L'intégrité des êtres vivants n'est pas une intégralité, terme qui renvoie à la permanence en tant que constance des caractères, c'est-à-dire au même. Elle ne peut être réduite à des critères, déterminée par des parties, étant par nature indivisible. Elle s'oppose à l'hypothèse du vivant-machine ou objet qui n'a qu'une valeur d'usage, marchande, mais se fonde dans une autonomie, un principe d'auto-formation constitutive d'une indétermination du sujet. Elle n'est accessible que dans une perception des flux de transformation qui traversent le vivant, elle est cette permanence qui

30. Ricœur, *op. cit.*

31. H. Schmidt, « Dignity of man and intrinsic value of the creature (*Würde der Kreatur*) – Conflicting or interdependent legal concepts in legal reality ? » in *Intrinsic value and integrity of plants in the context of genetic engineering*, éd. D. Heaf et J. Wirz, Ifgene, Grande Bretagne, 2001, p.19-23.

29. Ricœur, *op. cit.*

émerge du variable, du divers, du plastique, cette forme non visible et pourtant inscrite dans chaque facette d'une métamorphose continue, telle l'*Urpflantze* de Goethe. L'altérisation du vivant est non seulement une notion essentielle pour un renouvellement de la biologie, mais elle est aussi la condition nécessaire au fondement d'une éthique des êtres vivants. Pour penser l'intégrité de l'animal, ou du végétal, nous sommes invités à une démarche telle que celle que Goethe avait initiée³². Ceci requiert une vision intégrative, non pas au sens d'une additivité comme celle-ci est en général comprise, mais d'une corrélativité dynamique.

VII – Conclusion

Le monde – peut-être l'occident est-il le plus touché – traverse actuellement une double crise d'identité, qui est à la fois biologique et sociale. On assiste en effet à une explosion des maladies de l'identité biologique : cancers, immuno-déficiences, dégénérescences, etc. En parallèle, en réaction à la montée d'une culture marchande de masse, uniformisatrice et aliénante, les replis identitaires, sources de violence, se multiplient tandis que tente de s'affirmer un mouvement alter-mondialiste, revendiquant une autre identité³³. La désorganisation du tissu d'interactions sociales nécessaires à la construction d'une identité a fait exploser les repères identitaires traditionnels. On pourra se demander si le parallèle entre pathologies médicales et sociales est fortuit ou si les maladies sont des reflets de la société mondiale actuelle, voire contribuent à sa transformation. Dans cette mutation vers une nouvelle culture, chaque individu doit accroître sa conscience réflexive pour maintenir son intégrité : nous sommes tenus de nous individualiser sous peine d'aliénation globalisante et de mort³⁴. Cette transformation passe par un individualisme, non pas

comme facteur de division – même s'il peut sembler tel dans un premier temps –, mais comme catalyseur d'une nouvelle cohésion globale s'élaborant par auto-organisation. L'identité comme intégrité passe par une individualisation croissante, un maintien de soi dans l'impermanence où la promesse à tenir n'est plus seulement vis à vis d'autrui, mais de soi. Cette éthique individuelle se fonde dans un renoncement à la constance et à la fixité, naguère garante d'un monde - un cosmos - ordonné et beau. Elle requiert une intégration de la notion d'évolution dans toute son épaisseur, non comme une idée abstraite, mais comme un vécu. Il s'agit, tant pour l'homme que pour le vivant en général – notamment les espèces cultivées ou domestiquées, non plus de rester le même – dans des conservatoires ou dans un champ, mais d'abonder dans le flux de transformation qui se déverse à travers le monde dans une permanente ré-organisation, une incessante métamorphose, et ce faisant d'œuvrer à une expression, une manifestation toujours accrue du soi émanant de toutes les formes vivantes.

32. H. Bortoft, *op. cit.* ; R. Steiner, *op. cit.*

33. N. Perlas, *La société civile : le troisième pouvoir – Changer la face de la mondialisation*, Barret-sur-Méouge éd. Yves Michel, 2003.

34. B. Stiegler, « Le désir asphyxié, ou comment l'industrie culturelle détruit l'individu », *Le Monde Diplomatique*, numéro de juin 2004.